

BULLETIN PARIS-OUEST

Voici le premier bulletin de la section Paris-Ouest de la CGT. Ce premier numéro est motivé par le grand nombre d'informations intéressantes qui sont arrivées cette semaine, informations qu'il est difficile de diffuser à tout le monde oralement de manière complète. Le bulletin sera édité à intervalles plus ou moins réguliers, selon l'actualité syndicale et envoyé aux adhérents. Les articles sont les bienvenus.

brigade de Val de Seine

De quoi j'me mêle? Vendredi 28 janvier, monsieur le Secrétaire général est passé à la brigade. Il a rappelé au CDU/UA intérimaire qu'il avait demandé à la CDU de mettre fin à la **personnalisation des vestiaires**. Quel règlement était alors invoqué? Mystère. Comme l'ont fait remarquer des collègues, il est curieux de s'intéresser à la personnalisation des vestiaires, lieux ouverts aux seuls agents, alors que la personnalisation des différents bureaux (cadres photos, "blagounettes" diverses, etc.) ouverts au public ou à l'accueil d'autres administrations ne semble pas poser problème.

Restauration des infracteurs: ce même vendredi, à l'occasion d'une mise en retenue douanière et alors que l'infracteur n'avait pas d'argent sur lui, il a été demandé au Divisionnaire toujours accompagné de monsieur le Secrétaire général comment procéder pour l'achat de nourriture. Il a été répondu que les affaires étant rares il serait trop dispendieux d'acheter des plateaux repas comme c'est normalement prévu. Il nous est donc demandé d'avancer nous mêmes l'argent (!) puis de se faire rembourser par la DR qui le fera "extrêmement rapidement" dicit m. le Secrétaire général. Le Divisionnaire a dit accepter de se déplacer de la DR

pour avancer lui-même l'argent, ajoutant qu'il le ferait même pour les Ulis mais qu'il ferait savoir dans ce cas son mécontentement. Une pensée pour les agents des Ulis, qui ont intérêt à garder toujours un billet sur eux !

En pratique: ma première demande de remboursement a été adressée à la DR assortie d'un 882 et copie du rapport où la CDU a ajouté la mention des frais engagés. Pas d'argent disponible avant la semaine prochaine. "extrêmement rapidement" s'entend donc différemment pour la mise en place d'un dispositif de contrôle et pour un remboursement de frais.

Direction régionale

Indispositions: il semble que désormais il faudra appeler le chef d'escouade qui transmettra au CSD via le CDU pour validation et la nuit et le week end directement à la permanence opérationnelle qui transmettra à la permanence de commandement. Toujours pas de nouvelles de la note qui devrait être rédigée pour expliciter tout cela. Gageons qu'elle sera rédigée un jour.

Conteneurs: rien de nouveau là non plus mais on ne saurait insister sur la dangerosité potentielle de leurs contrôle. En cas de demande de contrôle par la hiérarchie, on peut donc suivre la démarche suivante:

1) voir si le conteneur présente des signes de dangerosité avérés, comme signalé sur la note du Havre.

2) si ce n'est pas le cas, demander à la hiérarchie une analyse de l'air des conteneurs.

3) dans le cas où la hiérarchie refuse ce type d'analyse, invoquer le droit de retrait.

Parre-balles: la DR passant la patate chaude à la DI, il va être demandé au DI dans les prochains jours par la CGT si on peut activer la manoeuvre et avoir une date. Idem pour le renouvellement des

parre-balles bientôt périmés. En l'absence d'une réponse satisfaisante, il faudra envisager les modalités d'un droit de retrait pour les agents non dotés, seule solution qui pourrait secouer le fatalisme de la hiérarchie. Pour l'instant, les chefs d'équipe peuvent mentionner dans les rapports cette lacune.

RMIS intersyndicale: elle devrait finalement se tenir durant le début du mois de mars, avec l'UNSA et FO. Le lieu prévu reste pour l'instant la DR.

A noter que normalement ne peuvent bénéficier des heures de RMIS que les agents effectivement côtés le jour de celle-ci.

BIEN-ETRE

Une fois finalisée, la liste de matériel demandée pour Val de Seine donne ça:

- Un jeu de couteaux de cuisine
- des couteaux de table qui coupent
- des fourchettes dignes de ce nom
- un aiguiser à couteaux ou un fusil
- un égouttoir de grande taille (pour huit personnes)
- un très grand fait-tout inox
- des cuillères en bois pour les revêtements téflon
- un poivrier en bois
- une rape à fromage
- une grande planche à découper
- un couteau à pain
- Des fours micro-onde rapides (assez pour être utilisés par nombre d'agents)
- une hotte (la moindre friture sent dans toute la brigade)
- des barres pour poser les torchons de manière hygiénique
- un système pour égoutter la vaisselle pour plus de vingt personnes (pour l'instant une surface bien insuffisante): soit un placard italien, soit quelque chose d'approchant, ou alors un lave vaisselle.
- une fontaine à eau
- des produits consommables, soit: du liquide vaisselle, des éponges, du savon pour les mains

En outre, plusieurs lits genre lits picot pour avoir la possibilité de faire une coupure lors d'une affaire ou après celle-ci si quelqu'un ne veut pas reprendre la route de suite.

La liste a été envoyée à monsieur le Secrétaire général le 03 février. Réponse orale par le biais du divisionnaire et du CSD: d'une part le courriel n'avait pas une forme assez syndicale bien que signé en tant que Secrétaire Régional CGT; je concède que la forme aurait pu être améliorée. Réponse sur le fond:

- la brigade est superbement équipée, mieux que ses homologues
- le courriel a eu un "**effet dévastateur**" (!?) en crispant les agents et en jetant l'opprobre sur tous les services qui travaillent sans relâche pour améliorer nos conditions de travail
- les agents de cette brigade donnent l'impression de **ne s'intéresser qu'à leur confort**
- nous n'aurons **rien**, le DR ne veut pas de cahiers de doléance mais des PV; le divisionnaire s'oppose personnellement au moindre équipement.
- seul un contentieux majeur pourrait changer la donne.

Allez les fainéants, encore un effort ! Dans ces conditions, où les plus "cripés" ne me semblent pas être les agents de Val de Seine, je crois que le plus sage est de ne pas persévérer dans cette voie "dévastatrice". Il va sans dire que le plus judicieux me semble être de ne plus se restaurer à la brigade mais de nous orienter en toutes situations vers les restaurants administratifs qui nous acceptent et ce quelque soit le lieu de travail défini par l'ordre contraint.

Par contre, il sera à nouveau question des lits picot...

CALENDRIER

O Le 10 février après midi, tournée syndicale aux Ulis.

O Le 11 février (normalement): entrevue informelle avec le Directeur Inter-régional. Problème des parre-balles avant tout, free flow à Paris-Ouest, etc.

O Le 03 mars: c'est le groupe de travail "Free flow" à la DG, occasion d'apprendre ce qui est prévu et de l'amender, en insistant sur les difficultés soulevées en terme de fatigue, danger et résultats.

O les 27 et 28 avril: une formation syndicale est organisée à Montreuil (autorisation d'absence), très intéressante.

**L'astuce de la semaine**

L'astuce nous a été donnée cette semaine par la hiérarchie au cours de l'échange à propos du matériel: faire son travail c'est bien. "**Savoir se vendre**" c'est mieux. C'est même le secret d'une carrière réussie puisque nous ne serons considérés que lorsque nous saurons parler de nous, de notre travail, de la manière remarquable dont nous le réalisons. Foin du Douanier taciturne qui bosse humblement, ça c'est le passé. *Je parle donc j'agis* pourrait être le nouveau slogan. Sans oublier de monter dans le camion au moment opportun...

ARGENT

O Attention: les chèques d'adhésion seront encaissés autour du 10 février

O La section n'a toujours pas de trésorier...